
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

AAA

19 RUE DU MOULIN COURTET 89250 BEAUMONT

SCI AU CAPITAL DE 1 000 € RCS AUXERRE EN COURS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX

Le VINGT QUATRE JUILLET à 9 HEURES,

Les associés de la société « AAA », Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 30 rue du Marais 89240 LINDRY, se sont réunis sur convocation de la gérance à Beaumont.

Sont présents :

- Monsieur Alexis SACLEUX, associé, propriétaire de 45 parts sociales,
- Madame Elisa GOLL, associée, propriétaire de 45 parts sociales,
- L'EURL AS CONCEPT ; associé, propriétaire de 10 parts sociales,

TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL
100 PARTS.

Les associés possèdent 100 parts sur les 100 formant le capital social, l'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur SACLEUX associé préside la séance.

Ordre du jour

- Nomination des co-gérants
- Pouvoirs auprès des divers organismes afin de procéder à l'acquisition d'un bien immobilier et la souscription d'un prêt bancaire auprès de la banque Crédit Agricole Champagne Bourgogne
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Première résolution

Les associés nomment Monsieur Alexis SACLEUX et Madame Elisa GOLL comme co-gérants qui acceptent leurs fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AS  EG 

Deuxième résolution

L'assemblée générale confie à Monsieur Alexis SACLEUX, gérant, la tâche de préparer tous les dossiers et d'effectuer toutes les formalités nécessaires à l'acquisition d'un bien situé à LE MARAIS 89240 LINDRY qui accepte.

Troisième résolution

L'assemblée générale donne tout pouvoir à Monsieur Alexis SACLEUX, gérant, afin d'accomplir les formalités administratives liées à la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

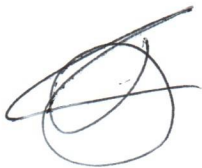
L'Ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à dix heures.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant et l'associé après lecture.

Signatures,

Les associés

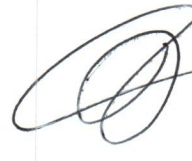
Alexis SACLEUX



Elisa GOLL



EURL AS CONCEPT
Mr SACLEUX


AS
CONCEPT

Avec mention **BON POUR ACCEPTATION DES FONCTIONS DE GERANT** pour monsieur Sacleux et madame GOLL.

Bon pour acceptation des fonctions de gérant 
Bon pour acceptation des fonctions du gérant 

EG

AS